

## CADRE ACADEMIQUE POUR LA LABELLISATION « E3D » DANS LE SECOND DEGRE

La Martinique, hotspot de biodiversité, est un territoire particulièrement propice à la mise en œuvre d'actions concrètes visant à l'Education au Développement Durable en milieu scolaire. La nécessité de préserver les richesses environnementales, culturelles et patrimoniales à l'échelle territoriale, implique un engagement fort de chaque communauté éducative, au sein de démarches de développement durable mobilisant l'ensemble de l'établissement scolaire, qui devient ainsi un Etablissement en Démarche de Développement Durable ou « E3D ».

La présente charte traduit cet engagement et y adhérer contribue à sensibiliser les jeunes aux bonnes pratiques respectueuses de l'environnement et à la vie en commun sur un territoire, mais aussi sur une planète aux ressources naturelles limitées.

### CONTEXTE DE LABELLISATION

La labellisation se place dans le cadre :

- de la mise en œuvre de la circulaire du MEN de 2015, concernant la phase déploiement de l'EDD dans les écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018
- de la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020
- de l'application des initiatives du MEN pour l'implication de l'Ecole dans le développement durable et dans la lutte contre le changement climatique
- de la mise en œuvre du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- de la mise en œuvre des nouveaux programmes d'enseignement au collège.

La labellisation E3D vise à multiplier les démarches globales dans les établissements scolaires et à reconnaître et valoriser tous ceux qui sont déjà le lieu de concrétisation du développement durable.

## PROCESSUS DE LABELLISATION

### **Les objectifs d'une labellisation territoriale :**

Reconnaître et identifier officiellement la contribution des établissements scolaires au développement durable et à l'EDD ;  
Valoriser les actions, les acteurs et les établissements engagés ;  
Renforcer l'identification du programme E3D par les partenaires et le public ;  
Inscrire dans la durée la démarche des établissements ;  
Mettre en relief les impacts de l'EDD sur les résultats des élèves en termes d'acquisition de compétences du socle.

### **Les critères à satisfaire pour l'obtention de la labellisation**

Justifier d'une articulation effective entre enseignements et actions concrètes ;  
Intégrer la démarche au projet d'école ou d'établissement ;  
Formaliser des partenariats ;  
Communiquer sur sa démarche ;  
Penser et mettre en œuvre une évaluation (évaluation de l'acquisition de compétences par les élèves et évaluation de la cohérence de la démarche) ;

### **La labellisation**

Les établissements désirant une labellisation déposeront un dossier « Demande de labellisation E3D » en fin d'année scolaire (fin Mai). Le comité de pilotage académique étudiera les dossiers (à n-1 à partir du dépôt du dossier).

Le dossier doit être envoyé par voie hiérarchique au secrétariat des IPR du rectorat de Terreville, à l'attention de l'IA-IPR de Sciences de la vie et la Terre.

Cette année, la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 29 Mai 2017.

**Le dossier « Demande de labellisation E3D » comporte :**

- la description de la démarche : elle s'appuie sur les enseignements (dimension pluridisciplinaire) et intègre l'activité et le fonctionnement de l'établissement dans son ensemble ;
  
- les modalités de la mise en œuvre : la démarche doit prévoir une ouverture sur le contexte social, économique et environnemental de l'établissement ;
  
- un document justifiant l'intégration au projet d'établissement ;
  
- la formalisation des partenariats ;
  
- l'état de la démarche : l'implantation, même modeste, du processus doit être sensible dès la première année de sa mise en œuvre ;
  
- tout (tous) document(s) permettant d'identifier le niveau atteint dans le processus de labellisation.
  
- le projet de communication sur la démarche

**Le dossier doit être visé par le chef d'établissement.**

Trois niveaux de labellisation sont proposés et décrits dans le tableau ci-dessous :

| Etablissement engagé E3D :<br><b>NIVEAU 1</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Etablissement confirmé E3D :<br><b>NIVEAU 2</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Etablissement expert E3D :<br><b>NIVEAU 3</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration de la démarche au projet d'établissement</li> <li>- Existence d'un référent E3D et d'un comité de pilotage actif,</li> <li>- Implication de toute la communauté dans les actions ciblées (du plan d'actions)</li> <li>- Partenaires identifiés</li> <li>- Indicateurs d'évaluation de la progression engagée et d'acquis des élèves</li> <li>- Diffusion et partage de bonnes pratiques</li> </ul> | <p>Mêmes exigences que précédemment plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consolidation et pérennisation du plan d'action initial</li> <li>- Emergence de nouveaux plans d'actions</li> <li>- Existence d'éco-délégués parmi les élèves et le personnel</li> <li>- Avoir valorisé des travaux d'élèves lors d'un temps fort</li> <li>- Existence si possible d'un coin nature</li> <li>- Expérimentations et innovations menées</li> </ul> | <p>Mêmes exigences que précédemment plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Résultats quantitatifs et qualitatifs pertinents concernant les actions menées,</li> <li>- Rayonnement territorial de l'établissement, relations interdegré fortes</li> <li>- Existence d'actions s'étalant au territoire environnant</li> <li>- Exemplarité</li> <li>- Formation des personnels et élèves éco-délégués.</li> </ul> |

**Remarque :** Un certain nombre d'établissements se sont déjà engagés dans une démarche de ce type, bénéficiant parfois de labellisations spécifiques en lien avec des partenaires locaux ou nationaux, voire européens et internationaux, ce qui est parfaitement compatible avec la labellisation E3D. Ces établissements sont incités à solliciter également le label E3D.

#### Calendrier

- **fin mai** : formulation de la demande par dossier
- **début juin** : examen du dossier par le comité de pilotage académique de l'EDD (CPAEDD)
- **sept-mars** : visites en établissement de membres du Comité de pilotage EDD
- **mars-avril (n + 1)** : attribution des labels lors du séminaire académique EDD

## Thématiques à développer et exemples d'actions (liste non exhaustive) :

### ➤ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère :

- Diagnostic énergétique ou Bilan carbone
- Plan de réduction des émissions de GES
- Animations scolaires (exposition, conférence, jeux) sur le changement climatique

### ➤ Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources :

- Gestion différenciée des espaces verts
- Création d'un jardin potager, d'une mare
- Création d'un club nature ou d'un refuge pour la protection des papillons ou des oiseaux
- Découverte de la faune et de la flore des écosystèmes locaux avec des associations

### ➤ Cohésion sociale & solidarité entre les territoires et les générations :

- Actions de solidarité locale ou Nord-Sud
- Collecte de denrées alimentaires, limitation du gaspillage
- Echanges culturels solidaires
- Développement de partenariats locaux

### ➤ Épanouissement de tous les êtres humains

- Actions d'intégration des personnes handicapées
- Lutte contre l'échec scolaire
- Actions en faveur d'une orientation choisie et de l'amélioration du climat scolaire
- Formation-action des éco-délégués, des personnels TOS

### ➤ Dynamique de développement suivant des modes de production & de consommation responsables :

- Economie de papier (impression recto verso, cahiers de brouillon issus du tri sélectif)
- Recyclage des déchets
- Repas filières courtes & agricultures durables
- Achats éco-responsables (papier, produits d'entretien, fournitures scolaires)
- Économie circulaire